

Image not found or type unknown



Mobilier dans la maison de l'usufruitier

Par **pillot marie anne**, le **28/02/2010** à **15:28**

Bonjour, rn papa m'a donné sa maison qu'il a gardée en usufruit dans laquelle sont encore ses meubles et une partie de sa vie. rn J'en suis donc propriétaire et lui usufruitier. rn J'ai demandé à papa l'autorisation de réparer la maison et je vais enlever les meubles. rn Papa est toujours vivant en maison de retraite et n'a plus sa tête, à qui appartiennent les meubles... à l'usufruitier ou au propriétaire. rn je demande cela car mes frères et soeurs voudraient récupérer des choses.